

Lors de l'audition par la Commission des Lois du Sénat de Didier MIGAUD, président de la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique, Jean-Pierre Sueur s'est prononcé pour que les membres du Conseil Constitutionnel soient tenus de déposer des déclarations d'intérêt et de patrimoine à l'instar des parlementaires et de nombreux élus ainsi que de nombreux hauts fonctionnaires.

[>> Voir la vidéo de cette audition \(à partir de 10mn20\)](#)